

INVESTIR DANS LES OEUVRES D'ART EN 2007 ?



COMMENT OBTENIR LA COTATION RÉELLE DES OEUVRES D'ART ?

Faut-il uniquement tenir compte des avis des commissaires-priseurs et de leurs employés? NON, SOUS AUCUN

PRÉTEXTE !

Comment accorder une valeur réelle aux œuvres d'art ? Ces œuvres possèdent très souvent une grande valeur, ces dernières ne pouvant se comparer à la valeur d'aucun autre objet manufacturé à cause de leur unicité. La valeur d'une œuvre peut donc varier selon la réputation de son créateur, la période de création, et enfin sa qualité intrinsèque. Le désir du collectionneur de posséder une œuvre d'art particulière, qui, rappelons le, est unique au monde, pourra avoir une incidence sur le prix de vente. Tous les facteurs nous révèlent la difficulté d'obtenir, de façon simple, un prix de vente réel. Le format, le sujet, l'école ou la tendance seront d'autres déterminants à prendre en considération dans la valeur d'une œuvre.

L'offre et la demande

Comme tout autre objet de consommation, l'œuvre d'art est soumise, à l'intérieur de son marché, aux aléas de l'offre et de la demande; sa valeur est donc variable. L'unicité de l'œuvre nous oblige forcément à poursuivre et à approfondir notre investigation avant de procéder à un achat-investissement et aussi, je le répète, afin d'établir la juste valeur marchande de la pièce d'art que nous désirons acquérir. Il est donc impératif d'obtenir l'information la plus complète dont nous pouvons disposer, c'est-à-dire une compilation des ventes de l'artiste. Précisons que la cotation de l'artiste ne peut s'établir sans l'enregistrement des ventes de tableaux

des divers canaux de vente : les galeries, les courtiers, les agents, les salles de ventes aux enchères et les ateliers privés des artistes. Nous parlons donc ici de ventes officielles, facturées et enregistrées.

Dans un premier temps, il est primordial de diversifier les sources d'information. La majorité des investisseurs se forme une opinion uniquement en consultant les adjudications des ventes aux enchères, ces dernières étant incomplètes, les oeuvres d'art qui y sont vendues sont souvent des pièces mineures ou de moindre qualité et les conditions de la vente sont souvent régies et sujettes à des situations météorologiques, géographiques d'où un manque d'acheteurs potentiels, ce qui ouvre la porte à plusieurs impératifs incontrôlés.

Non représentatives du travail global de l'artiste, ces adjudications sont toujours considérées, par les commissaires priseurs comme seule cote officielle d'un artiste, rien de plus faux. Les pièces de qualité sont, la plupart du temps, vendues par les galeries qui représentent l'artiste de façon officielle et constante. Ces directeurs et directrices, professionnels du milieu, connaissent le travail des artistes qu'ils représentent et la valeur des oeuvres qu'ils vendent quotidiennement depuis de nombreuses années. On ne peut éviter de tenir compte des ventes en galerie pour établir la cote véritable d'un artiste.

Comment fixer, sur le marché de l'art, la cotation la plus précise, la meilleure, la plus vraie en ce qui concerne l'évaluation d'une oeuvre d'art, mis-à-part sa valeur artistique ? On ne peut éviter de prendre en compte **l'unicité** et la **qualité** de l'oeuvre d'art; naturellement, les professionnels se doivent de se référer à une table de critères pour analyser une oeuvre d'art.

Les cotations doivent être établies en fonction des prix et des valeurs compilés :

1. Ventes par le biais des galeries d'art;
2. Ventes à l'atelier de l'artiste;
3. Ventes gré à gré;
4. Ventes publiques en salles de vente aux enchères;
5. Valeurs notées dans différentes publications, guides, répertoires, dictionnaires, etc.,

Au Canada, depuis de nombreuses années, les collectionneurs et investisseurs ainsi que les galeries et artistes se retrouvent face à la désinformation concernant l'exacte valeur au marché des oeuvres d'art.

Aucune loi ne régit les salles de ventes aux enchères et aucune exigence n'existe quant à établir une cotation pour évaluer une oeuvre d'art.

Tous les vernissages se font en galeries OU à l'atelier de l'artiste et non en salle de vente ainsi que toutes les expositions et les ventes de pièces maîtresses. La «crème» des pièces est sélectionnée par les directrices et directeurs de galerie. Les pièces mineures sont souvent «acheminées» vers les salles de vente aux enchères pour y être liquidées.

C'est un dossier à suivre.

Caroline Bruens
Expert-conseil en marché de l'art